

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2024



Compte-rendu général	3
1. Revenus et Dépenses	4
1.1. Fonctionnement	4
1.2. Cotisations et dons	5
1.3. Ventes	5
1.4. Subventions	6
1.5. Marche des Fiertés	8
1.6. Noz Pride	9
1.7 Festival Regard(s)	10
1.8. Jumelage Rennes - Poznan	11
1.9. Accompagnements personnes exilées CNDA/OFPRA	12
1.10 Salariat	12
2. Actifs et réserves	12
3. Bénévolat	13
4. BILAN 2024	15
Conclusions : Perspectives 2025	18

Compte-rendu général

L'année 2024, sur le plan financier, témoigne d'une belle dynamique, à plusieurs titres :

- Les dépenses courantes de fonctionnement ont augmenté : la forte inflation n'explique pas tout, il faut considérer un engagement plus intense d'Iskis sur ses différentes activités (conviviales tous les mois, ouvertures plus tôt le mercredi, fortes demandes de stands, augmentation du nombre d'impressions liés aux différentes manifestations, plus de déplacements accompagnement OFRPA/CNDA...), avec davantage de dépenses, mais aussi davantage de subventions diversifiées.
- Les grands événements comme la Marche des Fiertés et la Noz Pride ont augmenté leur budget en 2024 (+61% pour la marche par rapport à 2023). Des choix et des nouveautés ont été faites cette année (véhicule PMR, protocole VSS, achat de barnums...) qui représentent un budget considérable mais allouable aux années futures. Cependant il faudra être vigilant·e à ne pas perdre d'argent sur ces grands événements. D'autant que les financements ne sont pas si pérennes.
- Nos réserves financières sont adaptées à l'activité de l'association, qui inclut dorénavant deux salariées. Justement, l'essentiel de cet argent est déjà affecté aux paiements des salaires 2025.
- Les prestations de formation et de sensibilisation ont eu un effet sur les comptes en 2024 : le recrutement d'une salariée au poste d'accompagnement du public a permis de répondre plus largement aux nombreuses sollicitations des institutions publiques et privées.
- Cette année, l'implication des bénévoles qui organisent et animent la vie de l'association a pu être évaluée à un travail équivalent à celui de 4 salarié.e.s à temps plein (on peut l'estimer à 105 638 €). Bravo à tou·te·s ceux qui se sont magnifiquement investi·e·s en 2024 !

Ce constat général nous permet d'envisager sereinement l'année 2025, avec la poursuite et l'amplification de nos actions militantes.

I. Revenus et Dépenses

I.I. Fonctionnement

Total des dépenses et charges enregistré en comptabilité pour 2024 : **89 428,47 €**

Les saisies sur le logiciel de comptabilité, dont la synthèse est reproduite à la fin du présent rapport financier, permettent une restitution exacte des éléments financiers de l'année écoulée.

Mais elles ne facilitent pas la lecture simple et intuitive des grands pôles de charges, par thématiques et activités.

C'est pourquoi nous réalisons ici une synthèse des postes significatifs, notamment de dépenses courantes, avec quelques arrondis assumés, à 1€ près.

● Fonctionnement général iskis	TOTAL 2024 :	10 479 €
dont :		
loyers locaux / maintenance		1 365 €
Accompagnement exilé.e.s		2 563 €
Bibliothèque		577 €
Courses diverses et frais (convivialité, permanence)		1 943 €
Télécommunications et frais administratifs		1 972 €
Communication		418 €
Santé		311 €
Formation		440 €
Rachats matériels suite vol		418 €
Cotisations aux autres associations		472 €

Observations :

Trois grands projets, à budgets conséquents, viennent compléter, dans les postes de

dépenses, les fonctionnements courants de l'association (Marche, Noz, et festival Regard(s))

- Dépenses spécifiques aux 3 projets suivants :

Marche des Fiertés :	12 212,11 €
NOZ PRIDE :	11 496,99 €
Festival Regard(s)	8 224,53 €

I.2. Cotisations et dons

Les adhérent·e·s et sympathisant·e·s de l'association ont contribué à hauteur de :

- **5 212,57 euros** au budget (2 180,48 euros d'adhésions et 3 032,09 euros de dons)

Ces contributions sont conséquentes et restent un des socles les plus porteurs de sens dans les revenus pour l'association, car directement en provenance de ses adhérent·e·s.

I.3. Ventes

La vente de sensibilisation a généré une belle augmentation de revenus cette année. Le recrutement d'une nouvelle salariée et une augmentation de l'équipe bénévole sur cette partie, ont permis de répondre plus rapidement aux sollicitations de formations et de sensibilisations que nous recevons. Le prix des sensibilisations a également été revu cette année, afin d'accorder nos tarifs aux pratiques faites ailleurs.

Concernant la Noz l'augmentation des charges, notamment la location de la salle L'Étage du Liberté (augmentation nette des tarifs) n'ont pas permis d'être bénéficiaire cette année. Que ce soit la Marche ou la Noz, ces grandes manifestations se doivent d'assurer en priorité l'équilibre de leurs dépenses et recettes.

- Total billetterie NOZ Pride (billets et dons simultanés) : 9 896,10 €
 - Total vente badges et Nos Mondes Queer : 233,62 €
 - Total prestations de formation et sensibilisations : 3 050 €
-

I.4. Subventions

Au total, l'année 2024 a enregistré près de **85 703 €** de subventions diverses accordées.

Notre source de revenus la plus régulière est historiquement la subvention de fonctionnement de 10 000 € venant de la Ville de Rennes, suivant une convention pluriannuelle définissant les engagements de l'association et de la Ville de Rennes.

À cette subvention fondamentale est associée une prise en charge par la Mairie des "consommables" du local (eau, électricité..). 1 143 euros ont été également versé en 2024 pour des dépenses affectées en 2023 (achats ordinateurs fixes et enceintes).

Nous avons également reçu 50 000 euros par la DILCRAH concernant le fonctionnement de l'association (servant majoritairement aux salaires). Le versement de cette subvention allant de mars 2024 à mars 2025, nous avons alloué une partie en 2025.

Nous avons également reçu en 2024 une subvention de 1 500 € de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne pour tout ce qui concerne la santé, la prévention et la réduction des risques.

La région Bretagne soutient Iskis pour la seconde fois depuis des années : nous avons reçu une contribution de 7 000 euros pour la Marche des Fiertés 2024. Toujours pour la Marche des Fiertés, une aide de la Métropole Rennaise d'un montant de 4 500 euros a été reçue pour les frais liés au village associatif et santé.

Pour le festival Regard(s), les subventions suivantes ont été allouées :

- La ville de Rennes à hauteur de 2 000 euros
- Rennes métropole à hauteur de 4 000 euros
- Le département d'Ille et Vilaine à hauteur de 1 000 euros
- La ville de Rennes à hauteur de 3 500 euros pour le projet de jumelage avec la ville de Poznan (une partie est allouée en 2025 afin de pouvoir envoyer une délégation d'Iskis à la Pride de Poznan)

La Région Bretagne, à travers le FDVA1, a subventionné l'association pour les formations VSS et accueil écoute, à hauteur de 2 060 euros.

Comme toujours Iskis sollicite les financeurs pour bénéficier de nouvelles subventions

afin de financer son fonctionnement et ses nouveaux projets.

Pour rappel en 2023 on avait : 10 000 € Ville de Rennes (convention) + DILCRAH 26 194 € (2022/2023) + 6 000 € Ville de Rennes (Bal des merveilles) + 2 000 € Ville de Rennes (Pride) + 6000 € Région Bretagne (Pride) + 1 500 € ARS + 8 000 € Ville de Rennes (salariat).

SUBVENTIONS reçues en 2024	86 703€	
Convention Ville de Rennes (fonctionnement)	10 000€	
DILCRAH (fonctionnement)	50 000€	12 500€ alloué en 2025
Ville de Rennes (achat de matériel 2023)	1 143€	
Région Bretagne FDVA 1	2 060€	
Région Bretagne (Pride)	7 000€	
Rennes Métropole (Pride)	4 500€	
Ville de Rennes (festival)	2 000€	
Rennes Métropole (festival)	4 000€	
Département 35 (festival)	1 000€	
Ville de Rennes (Poznan)	3 5000€	1 100€ alloué en en 2025
ARS (santé)	1 500€	



I.5. Marche des Fiertés

Le budget de la Marche des Fiertés a été bien géré cette année, l'association est restée dans le cadre du budget, malgré l'augmentation des dépenses.

L'association a bénéficié cette année de l'aide de la Région Bretagne d'un montant de 7000 euros, de Rennes Métropole d'un montant de 4 500 euros, et du FDVA 1 d'un montant de 1 620 euros pour la formation des bénévoles (payant une partie de la formation protocole VSS)

Ci-après le budget réalisé de la Marche des Fiertés 2024 :

DÉPENSES MARCHE DES FIERTÉS		% par rapport à 2023	SUBVENTIONS & RECETTES	
Secours	521,01 €	-40%	Dons	486,00 €
Sécurité	6 359,60 €	+196%	Subvention Région Bretagne	7 000,00 €
Accessibilité	897,22 €	+11%	Subvention de Rennes Métropole	4 500,00 €
Animation	2 177,94 €	+86%	Subvention FDVA1	1 620,00 €
Logistique	671,09 €	+91%		
Communication	1 456,97 €	-34%		
Sacem	128,25€			
TOTAL	12 212,11 €			13 606€
			BILAN	+ 1 393,89 €

- Sécurité : le budget a été augmenté car nous avons demandé qu'il y ait 15 agent.es sur le cortège. et 6 agent.es sur le village après la marche (ce qu'il n'y avait pas en 2023). Un protocole VSS a également été mis en place en 2024, ce qui a engendré un coût de formation (de 2 100 euros), un coût d'intervention le jour J par les Catherinettes (930 euros) et des Impudentes (280 euros).
- Accessibilité : le budget a augmenté car il a été décidé d'avoir un véhicule PMR dans le cortège (308,17 euros)
- Animation : le drapeau de 8m a été réparé et les sœurs de la perpétuelle indulgence ont été 6 à venir hors Bretagne (paiement du coût de déplacement et nuitée).
- Logistique : 2 nouveaux barnums ont été achetés cette année. La ville de Rennes n'ayant pas pu nous fournir des tables et des bancs, nous les avons "loué" à la

MutMat (100 euros)

- Secours : le poste de dépense a diminué cette année car nous n'avons pas proposé de PSC1 aux bénévoles du Service d'ordre / ressources (nous n'avons pas trouvé de date disponible avec les associations faisant ces formations)

I.6. Noz Pride

La NOZ Pride s'est bien déroulée.

Cependant cette année la Noz a été déficitaire de 1 600,89 euros.

Les recettes proviennent des places vendues pour 9 896,10 euros.

Les charges de la NOZ Pride ont représenté un montant de 11 496,99 euros. L'augmentation de ces charges est due à l'augmentation du nombre d'artistes rémunérés (+128%, 1 879,95 euros en 2023) ; nécessairement l'augmentation du catering (+72%, 250 euros en 2023). La location de l'étage a également augmenté (+168 euros par rapport à 2023).

Il faudra être plus rigoureux en 2025, afin que la Noz Pride s'autofinance.

Ci après le tableau du budget réalisé de la NOZ Pride 2024 :

DÉPENSES NOZ		RECETTES NOZ	
Prestation Artistes	4 294€	Tickets d'entrées	9 896,10 €
Catering (nourriture + boissons)	430,11€		
Affiches	69,66 €		
SACEM	1 013,22€		
L'Étage Location	5 690€		
TOTAL	11 496,99 €	TOTAL	9 896,10€
		Déficit	1 600,89€

I.7 Festival Regard(s)

Le budget consacré au Festival REGARD(S), festival de cinéma et culture queer de Rennes a été géré au plus serré. La première édition a été au-delà du succès attendu avec 1700 entrées cinéma et conférences et 800 entrées au soirées. Etant donné que c'était une première édition, nous avons été vigilants au niveau budgétaire en limitant le nombre d'invité.es/réalisateur.ices, et en gardant les budgets prévisionnels au plus justes.

L'activité a mobilisé plus de 30 bénévoles, soit 1,5 ETP, principalement orientés sur la programmation et la communication.

Les associations participantes ont contribué au travers de dons d'un montant de 1300 euros qui nous permettra d'avoir un fond de roulement pour la préparation de la seconde édition en 2025. ISKIS a contribué à hauteur de un mois de salaire au travers la gestion administrative fournie pour le festival.

Les dépenses en relations publiques nous ont permis d'inviter les officiels, les partenaires, les bénévoles sur les séances de cinéma pour lancer l'intérêt du festival. Le poste restauration s'est avéré indispensable pour partager les repas avec nos invités et restaurer les bénévoles impliqués sur la présentation des séances.

Les recettes du festival hors subvention sont faibles 763,38 euros. Les partenaires cinéma ont géré la billetterie dans un mode nominal à leur activité sans aucune charge ni risque pour le festival. Les recettes à prix libre/au chapeau des soirées ont été gérées par les artistes elleux-mêmes.

Postes budgétaires	Dépenses	Recettes
SUBVENTION Ville de Rennes		2 000,00 €
SUBVENTION Culture Rennes Métropole		4 000,00 €
SUBVENTION Dept 35		1 000,00 €
SUBVENTION FRAC		500,00 €
Recettes CINEMA		763,38 €
DONS associations		1 300,00 €
Communication	- 2 267,25 €	
Droits et Revenus des contenus	- 1 572,31 €	
Intervenants - Artistes	- 2 396,97 €	
Relations Publiques	- 729,10 €	
Restauration	- 1 258,90 €	
TOTAL	- 8 224,53 €	9 563,38 €
TOTAL GENERAL		1 338,85 €

I.8. Jumelage Rennes - Poznan

La ville de Rennes a financé à 100% l'échange avec Poznan à hauteur de 3500 euros. Le restant de la subvention 2024 sera utilisé en 2025 pour participer à la pride de Poznan.

ECHANGE avec POZNAN		
Postes budgétaires	Dépenses	Recettes
SUBVENTION Ville de Rennes		3 500,00 €
Restauration	- 2 189,60 €	
Soirées et Cinéma	- 179,60 €	
TOTAL	- 2 369,20 €	3 500,00 €
TOTAL GENERAL		1 130,80 €

I.9. Accompagnements personnes exilées CNDA/OFPRA

Le budget consacré à l'accompagnement des personnes exilées ne prend en compte que les dépenses en lien avec les voyages nécessités par les convocations administratives de nos aîdés concernés. (repas, train, hôtel)

Comme beaucoup d'autres, cette activité d'Iskis mobilise bien davantage les bénévoles que ne le laisse penser le montant des dépenses indiquées en comptabilité, notamment dans l'accueil et l'écoute, l'aide administrative.

L'accompagnement par les bénévoles et par la salariée d'Iskis de ces personnes, depuis Rennes jusqu'aux rendez-vous parisiens, a généré des dépenses de transports d'environ 2563,48€ (SNCF essentiellement).

I.10 Salariat

Deux salariées ont été recrutées en 2024 (janvier et février). Les dépenses liées à ces embauches sont réparties comme suit :

- Salaires bruts : 31 580,09 euros
- URSSAF : 13 097,00 euros
- Médecine du travail : 127 euros

2. Actifs et réserves

États financiers au 31 décembre 2024 :

Total des disponibilités financières : 85 342,05€

- Caisse / espèces : 64,27 €
- Compte courant CMB : 6 713,56 €
- Compte épargne CMB : 78 564,22 €

NB : les infimes écarts entre les saisies au fil de l'eau dans le logiciel de comptabilité et

la réalité des liquidités disponibles sont insignifiants d'un point de vue comptable

ATTENTION : l'essentiel de ces disponibilités est d'ores et déjà affecté au paiement des salaires des salariées 2025 (subvention DILCRAH perçue en 2021/2022 dont l'utilisation a été affecté en 2024 + versement de la subvention 2025 décalée dans le temps, ce qui implique la prévision pour charges salarié.es 2025). Le budget global annuel pour deux postes à 80% ETP est de l'ordre de 50 000 € : il est indispensable que l'association puisse avoir devant elle de quoi financer ses salarié.e.s.

Report 2025 prévisions de charges salariales	+ 12 500€
Report 2025 Jumelage Poznan	+ 1 100€

3. Bénévolat

Le conseil d'administration d'Iskis a comptabilisé assidûment les heures de bénévolat effectuées, soit 6214 heures d'implication évaluées en 2024.

Ces heures de travail bénévole équivalent à 4 temps pleins et sont valorisées dans le bilan financier au taux horaire brut basé sur le SMIC en vigueur (auquel on ajoute les charges patronales et autres surcoûts légaux, ce qui fait un montant de 17 € par heure travaillée en 2023).

Valorisation au coût réel salarié · e = SMIC brut + charges patronales + CP 10% = SMIC 2024 11,65€ bruts / heure + 30% charges patronales + 10% CP + mutuelle/prévoyance + 50% transports en commun = on avoisine les 17€/heure en coût global.

L'ensemble des heures bénévoles comptabilisées en 2024 équivaudrait à une dépense de 107 338 euros.

La Marche des fiertés, la NOZ Pride et le festival Regard(s) représentent 61% de cet engagement bénévole, soit plus d' un tiers de l'implication bénévole.

(Ce calcul d'heures travaillées ne prend en compte que les temps de réunions et d'activités ouvertes au public. Il faut y ajouter les très nombreuses heures de travail personnel des bénévoles, en particulier du conseil d'administration.)

Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des bénévoles pour leur formidable implication !

L'association ISKIS a souhaité soulager une partie des implications du Conseil d'Administration et des bénévoles, fortement mobilisés, par l'embauche de salariées à des fonctions de coordination, de gestion administrative, d'animation, d'accueil et de sensibilisation : cette orientation s'est concrétisée en 2024, grâce aux subventions de la DILCRAH et de la Ville de Rennes.

Par ailleurs, toujours dans l'optique de soulager l'équipe bénévole et de professionnaliser ISKIS, un nouvel outil de gestion intégré, 100% online et partagé, a été mis en place en 2024 : AssoConnect. Les modalités de suivi budgétaire des projets de l'association (Marche des fiertés, Noz Pride, Bibliothèque, Accompagnement des personnes exilées etc.) ont permis de saisir les mouvements en comptabilité analytique.

Evaluation du bénévolat 2024:

Bénévolat sur 12 mois activités récurrentes Iskis 322h x 11mois = 3 542 heures de travail bénévole ou 60 214 € en équivalent salaires et Événement majeur récurrent Iskis PRIDE & NOZ : 1 280h = 21 760 € en équivalent salaires.

Année 2024 fonctionnement	2 375 Heures de travail
Réunions de projets	540
Pré - permanence	170
Permanence Accueil Écoute	576
Groupe de parole / ciné débat / club de lecture	627
IMS et formation	72
Santé	60
Stand	42
FLE	40
Entraide Administrative	64
Repas partagé	54
Fonctionnement associatif / CA	130
Pride & NOZ 2024	2 520 Heures de travail
Préparation en amont	1800
Jour J	7200

Festival Regard(s)

1 319 Heures de travail

4. BILAN 2024

Les comptes ci-dessous sont issus du logiciel de comptabilité utilisé par l'association jusqu'au 31 décembre 2024, AssoConnect. Les saisies ont été rigoureuses. Ils constituent une photo précise des mouvements financiers d'ISKIS pour 2024.

Dans les parties précédentes, nous nous sommes efforcé·e·s de rendre plus compréhensibles les données de gestion de l'association pour 2024. Ici les données des tableaux sont au format "brut".

- On commence par le tableau des revenus ou recettes de l'association.
- Vient ensuite le tableau des dépenses totales de l'association en 2024.
- Le résultat annuel recettes/revenus moins dépenses.
- Puis la photo des moyens financiers de l'association au 31 décembre 2024 : les actifs disponibles.

PRODUITS D'EXPLOITATION	
706000 - Ventes de prestations de services	13 171,23€
707000 - Ventes de marchandises	213,62€
740000 - Subventions d'exploitation	2 500,00€
740001 - Villes de Rennes	24 043,00€
740002 - Région Bretagne	9 060,00€
740003 - DILCRAH	37 500,00€
754000 - Dons et Collectes	4 446,16€
755000 - Contributions financières	1 513,38€
756000 - Adhésions	2 180,48€
791000 - Transferts de charges d'exploitation	100,90€

Total	94 728,77 €
--------------	--------------------

CHARGES D'EXPLOITATION	
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	1 560,34€
602000 - Achats stockés - Autres approvisionnements	1 326,50€
604000 - Achats d'études et prestations de services	10 617,61€
606000 - Achats non stockés de matières et fournitures	1 331,99€
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	449,00€
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	69,95€
610000 - Services extérieurs	1 468,26€
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	7 938,77€
615000 - Entretien et réparations	96,00€
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	480,97€
618000 - Documentation	1 961,14€
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 186,00€
623000 - Information, publications, relations publiques	982,90€
625000 - Déplacements, missions et réceptions	8 450,14€
626000 - Frais postaux et de télécommunications	839,27€
627000 - Services bancaires et assimilés	645,87€
628000 - Autres prestations de services (ex: journée de formation)	733,20€
641000 - Rémunérations du personnel	31 580,09€

Rapport financier 2024

645100 - Cotisations à l'URSSAF	13 097,00€
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 141,47€
658001 - Cotisation / Adhésions	472,00€
Total	89 428,47€
RESULTAT D'EXPLOITATION	+ 5 300,3€

ACTIFS DISPONIBLES	
Compte épargne CMB	78 564,22 €
Compte courant CMB	6 713,56€
Caisse espèces	64,27€
TOTAL ACTIFS DISPONIBLES	85 342,05€

Conclusions : Perspectives 2025

Comme annoncé au début de ce rapport financier 2024, les équilibres financiers de l'année écoulée sont excellents et nous mettent en confiance.

Nous héritons pour 2025 de la gestion rigoureuse des années précédentes. Iskis, dans ses multiples activités et expressions, remplit ses objectifs, rassemble davantage, et se gère bien, n'hésitons pas à le reconnaître !

Pérennité et consolidation militante :

Une association comme Iskis n'a pas vocation à réaliser de "bénéfices". Mais, pour autant, elle doit aussi assurer sa pérennité militante et se constituer une assise financière pour être à même de décider librement de son propre devenir.

L'année 2024 a effectivement permis de mettre de nouvelles réserves de côté (+ 5 300€). Constituer des réserves est une façon de faire face, au moins temporairement, à d'éventuelles fluctuations futures au niveau des subventions à recevoir.

Il en va de même du principe de diversification des revenus financiers associatifs : plus les partenaires institutionnels sont divers, plus les adhésions et les dons sont nombreux, plus l'on pourra facturer de formations, et mieux notre association militante saura garantir d'une année sur l'autre sa relative autonomie politique. Vu le contexte, il paraît prudent de garder ça à l'esprit dans nos décisions.

Budget prévisionnel 2025 :

Alors que le nouveau Conseil d'Administration n'est pas encore élu, il serait délicat de définir un budget prévisionnel 2025 trop précis. De nouvelles orientations peuvent émerger cette année (voir notre projet d'activité joint).

Dès aujourd'hui nous pouvons nous appuyer sur les subventions pluriannuelles et sur les nouveaux projets d'ores et déjà engagés pour tracer quelques perspectives.

Attention, le tableau suivant ne tient pas compte du travail bénévole que les différents pôles d'activités vont nécessiter.

Rapport financier 2024

Activités	Revenus	Dépenses
Fonctionnement général	Subvention Ville de Rennes • Fonctionnement 10 000 €	Frais généraux, loyers, courses, cotisations, etc. 9 500 €
	Adhésions, cotisations et dons 2 600 €	Equipements 2025 800 €
	IMS et Formations facturées 2 000 €	Nouveaux projets/partenariats 500 €
	Vente de badges, Queerzines... 200 €	Accompagnement exilé.es 3 200 €
		Dépenses "recherche bénévole" 400 €
Bibliothèque	Autofinancement	Achats 1 000 €
Salarié.es en CDI et stagiaires	Subvention DILCRAH 2025 58 299 €	Salaires + cotisations 55 752 €
	Ville de Rennes / emploi 8 000 €	Formation et médiation 1 720 € Déplacements fédération 500€ Autres charges 127€
Marche des Fiertés	Subvention Région 7 000 €	Sécurité-secours, assurances, animation, communication, logistique, etc. 14 288 €
	Subvention DILCRAH 7 288 €	
Noz Pride	Billetterie 10 000 €	Location salle, artistes, catering, communication, SACEM, etc. 10 000 €
Festival Cinéma LGBTI+	Subventions (Culture, Ville, Région, CD35 ...) 15 500€	Communication, droits, animation, etc. 15 500 €
Jumelage Rennes Poznan	Subventions 2024 1 100 €	Déplacements 1 100 €
Santé	Subventions ARS 1 500 €	Achats matériel prévention 1 500 €
TOTAL	123 487 €	115 887 €